

Livret d'accueil



**Santé &
compétences**
Formation



Le mot du Directeur

Les secteurs de la santé et du médico-social sont aujourd'hui plus que jamais confrontés à une exigence constante d'amélioration de la qualité des soins. Répondre à ce défi passe par le développement des compétences, que ce soit au regard des évolutions réglementaires, scientifiques, professionnelles, techniques, déontologiques ou éthiques.

La formation professionnelle vise ainsi l'acquisition, le maintien ou le développement de compétences professionnelles, individuelles et collectives. Nous vous accompagnerons pour atteindre ces objectifs, à la fois en réactualisant certaines de vos connaissances mais aussi (et surtout !) en réalisant de véritables mises en situations qui vous permettront d'expérimenter, de mobiliser vos savoirs et travailler vos savoir-faire et savoir-être en situation de travail, qu'il s'agisse de capacités gestuelles, procédurales, comportementales ou encore relationnelles. Enfin, des séances continues d'échanges, de partage et d'analyse de pratiques professionnelles et/ou de problématiques rencontrées sur le terrain viendra renforcer vos apprentissages.

Notre organisme de formation adaptera les formations en les réajustant à vos besoins spécifiques : nos formateurs, qui sont tous des intervenants experts dans le domaine pour lequel ils interviennent auront à cœur de répondre à vos attentes.

***Santé Compétences Formation** a choisi de se spécialiser dans le secteur sanitaire et plus particulièrement dans les thématiques de l'urgence : soins en situation d'urgence, premiers secours psychologiques, gestion de la violence, soins en situations tactiques...*

Nous sommes ravis de mettre à votre disposition ce livret d'accueil, afin de partager avec vous les valeurs humanistes qui nous animent.

*Bienvenu(e) à vous, **Santé Compétences Formation** est fier de vous accueillir et vous souhaite un très bon stage avec nos équipes.*

Le Directeur

Mr Sylvain Cresp

Ce livret est destiné à faciliter votre accueil et vous accompagner tout au long du processus avec notre organisme de formation, en vous exposant les modalités pratiques de nos actions de formation.

Qui sommes-nous ?

Santé Compétences & Formation est organisme de formation dont les bureaux sont situés à la Valette du Var, à côté de Toulon, en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Notre organisme formation a été créé en 2021, mais s'appuie sur plus de 20 ans d'expérience acquises dans le milieu de la formation. Tous nos formateurs sont sélectionnés pour leur connaissances expertes et leurs qualités pédagogiques : tous sont des professionnels de terrain aguerris et experts dans leurs domaines d'intervention.

Nous intervenons principalement dans trois secteurs du champ sanitaire :

- Les soins en situations d'urgence : seuls ou en équipe, en milieux professionnels (hôpitaux, cliniques, établissements médicaux-sociaux (EHPAD, IME), cabinets dentaires) ou encore lors d'événements survenant dans des cadres privés, lors d'événements de la vie associative et/ou sportive.
- Les situations urgences psychologiques et psychiatriques : Préparation et gestion du stress en situations aiguës, gestion de la violence, trauma psychique, gestion de la violence.
- Les situations sanitaires exceptionnelles : soins en situations tactiques, situations avec nombreuses victimes (NOVI-AMAVI).

En 2025, **573** stagiaires ont été formés, et **755** heures de formation ont été dispensées par nos formateurs.

Nous intervenons habituellement sur toute la région PACA, et sommes disponibles pour étudier avec vous tout projet de formation situé sur le territoire national, en France métropolitaine, en DOM-TOM ainsi qu'à l'étranger.

Organigramme de Santé Compétences Formation :

Responsable pédagogique, technique, commercial, social : Mr Sylvain CRESP

Référent pédagogique : Mr Sylvain CRESP

Référent administratif, référent handicap : Mr Sylvain CRESP

CESU de référence et conventionnement : CESU 83

Organismes partenaires référents : afin de garantir la qualité de l'accueil des publics en situation de handicap, nous avons des contacts avec les organismes suivants :

- AGEFIPH. Contact AGEFIPH PACA : <https://agefiph.fr/>
- Ressource Handicap Formation PACA : <http://rhf-paca.fr/>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 18h

Contact :

Tel : 07 65 87 06 49

e-mail : contact@santecompetenceformation.fr

Web : santecompetencesformation.fr

Accès des personnes en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'une prise en charge particulière adaptée à votre situation ?

Contactez notre référent Handicap, Mr Sylvain Cresp (07.65.87.06.49/ contact@santecompetenceformation.fr)

Avec ou sans RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), notre organisme de formation vous accompagne dans le cadre de la Loi pour l'égalité des chances, et porte une très grande attention aux situations spécifiques.

Avant tout engagement, un questionnaire d'analyse du besoin ainsi qu'un premier contact est nécessaire pour décider ensemble de ce qui est le mieux adapté à votre situation.

Notre approche pédagogique

Vous allez vivre avec notre organisme de formation une expérience formative, basée sur les principes d'une pédagogie expérientielle et interactive :

- Alternance d'exposé théoriques courts et de mises en situations ou de travaux pratiques qui vous permettront de réaliser concrètement les gestes, techniques, procédures, comportements adaptés. Ces séquences visent à faciliter l'intégration des savoirs et la mise en perspective des connaissances ;
- Des études de cas, d'analyse des pratiques, des jeux de rôles, et des simulations dynamiseront la formation ;
- Utilisation des supports, matériels et usages en vigueur dans votre établissement ;
- Élaboration en fin de programme de plans d'actions collectifs ou individuels afin de fixer les connaissances acquises et favoriser la prise de conscience des axes d'amélioration ;
- Documentation remise à chaque participant ;
- Remise d'une attestation nominative à la fin de la formation ;

Les modalités d'accueil de votre formation

Avant la formation :

Des documents pédagogiques et pratiques ont été transmis à votre établissement : programme, objectifs de la formation, profil du ou des intervenant(s), règlement intérieur.

Le jour J :

Accueil sur site par votre formateur : présentation, tour de table, échanges concernant le programme, les attentes et les éventuelles craintes ou difficultés de chacun, les besoins éventuels d'adaptation (ex : handicap). Définition avec ce dernier des modalités pratique : temps de pause, horaire du repas, emplacement des commodités, etc.. ;

Votre formateur vous exposera les objectifs de la formation, les modalités d'évaluation et les critères de validation de la formation.

Un premier tour de table et des échanges permanents vous permettrons d'exposer vos attentes, vos éventuelles craintes, vos interrogations ainsi que toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

A la fin de la formation, votre formateur vous remettra un certificat de réalisation, ainsi qu'un support de formation rappelant l'essentiel des informations à retenir, ainsi qu'un questionnaire nous permettant de mesurer votre indice de satisfaction afin de pouvoir, en prenant en compte vos remarques, améliorer nos process de formation.

Émargements

Dès votre arrivée, le formateur référent validera votre présence en vous demandant de signer la feuille de présence. Cette feuille de présence est à signer par demi-journée de formation (le matin puis à la reprise de l'après-midi).

Restauration

Le **repas n'est pas compris** dans la prestation de formation.

La pause déjeuner est éventuellement organisée avec l'établissement hôte.

Conformément au règlement intérieur (voir si-dessous), aucun repas ni boisson ne peuvent être pris dans les salles de formation.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur actualisé est consultable et téléchargeable sur notre site internet.

Prévention des violences, harcèlements et discriminations

L'organisme de formation veille à garantir un environnement d'apprentissage respectueux de la dignité, de l'intégrité et des droits de chacun. Tout comportement constitutif de violence, de violence sexiste ou sexuelle, de harcèlement moral ou sexuel, ou de discrimination est interdit.

Tout stagiaire victime ou témoin de tels agissements peut effectuer un signalement, oralement ou par écrit, auprès du responsable désigné par l'organisme. Chaque signalement fait l'objet d'un examen impartial et confidentiel, dans le respect des droits des personnes concernées.

Des mesures adaptées peuvent être prises, notamment pour assurer la protection des personnes et prévenir toute récidive. Aucune mesure de rétorsion ne peut être prise à l'encontre d'une personne ayant effectué un signalement de bonne foi.

Réclamation

Notre organisme s'engage dans une démarche d'amélioration continue. Si vous constatez une anomalie, un dysfonctionnement ou si vous éprouvez un mécontentement durant votre parcours, vous pouvez formuler une réclamation formelle.

Comment déposer une réclamation ?

Vous pouvez remplir notre formulaire de réclamation disponible sur notre site internet à l'adresse www.santecompetences.fr/contact ou envoyer un courriel détaillé à l'adresse : contact@santecompetenceformation.fr.

Délais et modalités de traitement :

- Un accusé de réception vous sera adressé sous 2 jours ouvrés.
- Notre responsable qualité étudiera votre demande et vous apportera une réponse écrite formulant les actions correctives dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

Recours à la médiation :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu par notre service interne, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont nous dépendons : CM2C, 49 Rue de Ponthieu - 75008 Paris – site internet : <https://www.cm2c.net/>

Si vous avez des demandes ou des besoins spécifiques :

N'hésitez pas à nous en faire part [au 07.65.87.06.49](tel:07.65.87.06.49) ou par mail : contact@santecompetenceformation.fr